

**1er cycle**

**GUIDE D’ACCUEIL**

**2022-2023**

*Révisé août 2022*

|  |
| --- |
| **TABLE DES MATIÈRES** |
| Bienvenue à la Faculté de philosophie | 3 |
| Calendrier de l’année universitaire 2022-2023 | 4 |
| Conseils pratiques | 5 |
| Règlements | 8 |
| 1. Grades
 | 8 |
| 1. Choix de cours
 | 11 |
| 1. Crédits requis
 | 11 |
| 1. Programmes d’études
 | 11 |
| 1. Cours en théologie
 | 12 |
| 1. Cours d’autres établissements
 | 12 |
| 1. Entente entre le CUD et l’Université d’Ottawa
 | 13 |
| 1. Lectures dirigées
 | 13 |
| 1. Assiduité
 | 14 |
| 1. Abandon d’un cours
 | 14 |
| 1. Travaux, examens et rendement scolaire
 | 14 |
| 1. Examen oral du B.Ph.
 | 15 |
| 1. Barème de notation
 | 17 |
| 1. Dossier scolaire
 | 17 |
| 1. Exigences de programmes
 | 18 |

**Bienvenue à la Faculté de philosophie**

*Dans le présent document, le genre masculin est employé sans discrimination*

*pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.*

Notre Faculté est très fière de sa longue tradition dominicaine et vous souhaite d’en bénéficier pleinement durant votre programme d’études.

Cette tradition accorde un rôle prédominant à la vie d’étude, de pensée et de réflexion. Elle est centrée sur l’étude directe des textes. La lecture n’est pas une simple collecte d’informations, mais un travail patient d’exégèse et d’analyse des œuvres philosophiques.

Enfin elle est une tradition de dialogue nourri tant par les philosophes du passé que par les idées contemporaines, dans la quête de la vérité et du savoir.

Ces quelques conseils et informations pratiques pourront vous aider à profiter le plus possible de votre expérience au sein de la Faculté.

**CALENDRIER ACADÉMIQUE 2022-2023**

**Session d’automne 2022 (septembre-décembre)**

* Septembre 5 Jour du travail (CUD fermé)
* Septembre 6 Inscriptions
* Septembre 7 BBQ de l’AECDO
* Septembre 8 Début de la session d’automne
* Septembre 15 Dernière journée pour l’inscription à la session d’automne
* Septembre 23 Échéance pour les choix de cours
* Septembre 29 Échéance pour le paiement des frais d’étude
* Octobre 7 Échéance pour le retrait d’un cours
* Octobre 10 Action de grâce (CUD fermé)
* Octobre 24 - 28 Semaine d’étude
* Novembre 20 Convocation
* Décembre 1 Pré-inscription pour la session d’hiver
* Décembre 14 Dernier jour de cours
* Décembre 15 – 21 Examens
* Décembre 22 – Jan 2 Vacances de Noël (CUD fermé)

**Session d’hiver 2023 (janvier-avril)**

* Janvier 5 Inscriptions et début de la session d’hiver
* Janvier 13 Dernière journée pour l’inscription à la session d’hiver
* Janvier 20 Échéance pour les choix de cours
* Janvier 28 Fête Saint Thomas d’Aquin
* Janvier 31 Échéance pour le paiement des frais d’étude
* Février 3 Échéance pour le retrait d’un cours
* Février 20 Fête de la famille (CUD fermé)
* Février 20 – 24 Semaine d’étude
* Avril 17 Dernier jour de cours
* Avril 6 Jeudi Saint (CUD fermé)
* Avril 7 Vendredi Saint (CUD fermé)
* Avril 9 Lundi de Pâques (CUD fermé)
* Avril 18 - 24 Examens

**Session du printemps 2023 (mai-août)**

* Mai 1 Inscriptions et début de la session du printemps
* Mai 8 Dernière journée pour l’inscription à la session du printemps
* Mai 19 Échéance pour les choix de cours
* Mai 22 Fête de la Reine (CUD fermé)
* Mai 31 Échéance pour le paiement des frais d’étude
* Juin 24 Fête Saint Jean Baptiste (CUD fermé)
* Juillet 1 Fête du Canada (CUD fermé)
* Août 1 Fête civique (CUD fermé)
* Août 25 Fin de la session

**CONSEILS PRATIQUES**

**Les études**

* Assistez aux cours avec assiduité. Si vous devez vous absenter, prévenez votre professeur.
* Faites les lectures requises avant le cours. Non seulement vous tirerez davantage profit des cours, mais vous aiderez également à les rendre plus intéressants tant pour vos camarades de classe que pour votre professeur.
* Suivez les directives des professeurs. Chacun aura sa méthode d’enseignement et d’évaluation.
* Si vous éprouvez des difficultés dans un cours, parlez-en à votre professeur sans tarder. Au besoin, consultez le Doyen.
* Entamez rapidement la planification et la recherche pour vos travaux. Travaillez de près avec vos professeurs afin d’atteindre le plus haut niveau de qualité possible. Respectez les dates limites. Les professeurs peuvent refuser les travaux en retard ou soustraire des points.
* Veuillez noter que les étudiant(e)s sont responsables d'aviser la Registraire quand leur programme d'études est complété, en vue d'obtenir leur diplôme et/ou d'assister à la cérémonie de la collation des grades.

**L’établissement**

* Inscrivez-vous en bonne et due forme.
* Acquittez vos frais de scolarité.
* Maintenez votre dossier scolaire à jour et en règle, suivant les règlements et les échéanciers.
* Toute opération et tout changement inscrits à votre dossier scolaire relèvent de la Registraire associé, au bureau 310. Le Doyen n’accepte pas les formulaires directement des étudiants.
* Participez à la vie du Collège. Assistez aux congrès, conférences et ateliers offerts en philosophie et en théologie. Ce sera l’occasion pour vous d’entendre des chercheurs importants, de participer à des discussions et d’accroître ainsi vos connaissances, ce qui fait partie intégrante de la vie étudiante.
* Le Collège est situé dans le couvent des dominicains où les frères pratiquent un mode de vie monastique. Veuillez respecter cet environnement.

**Services administratifs**

**Le doyen et les professeurs**

* Le doyen sera heureux de vous rencontrer sur rendez-vous.
* Les professeurs considèrent comme une priorité le service qu’ils peuvent rendre aux personnes désirant les rencontrer. Toutefois, afin de leur permettre de mieux planifier leur travail et d’accomplir leurs diverses obligations universitaires, il est préférable de prendre rendez-vous.

**Bureaux administratifs**

Pour assurer un meilleur fonctionnement des services administratifs, veuillez-vous référer à la répartition des tâches suivantes:

**Registraire associé (bureau 310)**

* Gestion du dossier universitaire de l'étudiant (ajout et correction au dossier étudiant)
* Relevé de notes, diplôme et attestations
* Aide financière (RAFÉO, Prêts et bourses Québec, Bourse de la Fondation, BÉSO, CRSH)
* Relevé d'impôt (T2202A et relevé 8)
* Carte étudiante
* Choix de cours, changement de programme et changement à l'horaire
* Réception des plaintes (Politique en matière de violence et de harcèlement sexuel)
* Remise des travaux
* Dominicus

**Coordonnateur des services académiques et universitaires (bureau 309)**

* Réception des formulaires de choix d’examens
* Photocopies : assignation des codes et paiements
* Informations sur les cours (horaire, crédits, salles)
* Réservation des locaux
* Attribution des casiers
* Évaluation de cours
* Réception des mémoires de maîtrise

• Réception des thèses de doctorat

**Directeur des finances (bureau 303)**

* Paiement des frais de scolarité : La meilleure façon pour les étudiants de payer leurs frais de scolarité est via Virement Interac à finances@dominicanu.ca. Veuillez noter que les dates d'échéance des frais de scolarité sont le 31 mai pour le semestre de printemps, le 29 septembre pour le semestre d'automne et le 31 janvier pour le semestre d'hiver.

**La bibliothèque**

Les heures d’ouverture de la bibliothèque sont les suivantes :

* Du lundi au vendredi 8h00-16h00
* Samedi et dimanche Fermé

On se conformera aux règlements de la bibliothèque pour tout ce qui concerne l’utilisation et l’emprunt des volumes et des revues, la réservation des tables de travail et des cubicules, l’utilisation de l’équipement informatique et du service de photocopie.

À la place de toute revue et de tout volume pris directement sur les rayons, on aura soin de placer le carton «fantôme» indiquant le numéro de la table ou du cubicule où l’on utilise cet ouvrage. Évitant de replacer soi-même ce dernier sur les rayons, on le déposera au comptoir des prêts à l’entrée de la bibliothèque.

**RÈGLEMENTS**

1. **GRADES**

**PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT et exigences pour les candidats ayant complété leurs études secondaires ou une seule année de cégep :**

1. **Baccalauréat en philosophie– B.Ph.**

Le B.Ph. est un programme spécialisé de quatre ans.

Exigences : 120 crédits, dont au moins 90 en philosophie, 27 crédits additionnels et 3 crédits pour l’examen oral de synthèse.

* + 1. **Option mineure en éthique**

Baccalauréat en philosophie avec mineure en éthique–B.Ph. (Éth.)

Exigences : 120 crédits, dont au moins 66 en philosophie, 24 crédits additionnels et 30 crédits en éthique appliquée qui pourraient inclure un stage pratique.

1. **Baccalauréat ès arts – B.A.Ph.**

Il s’agit d’un programme de trois ans (90 crédits) avec mineure en philosophie. Trois options sont offertes : concentration en philosophie, mineure en éthique et majeure en théologie avec une année supplémentaire.

1. **Option mineure en éthique**

Baccalauréat ès arts en philosophie avec mineure en éthique– B.A.Ph. (Éth.)

Exigences : 90 crédits, dont au moins 30 en philosophie, 30 crédits en éthique et 30 crédits additionnels.

Pendant leur première session au Collège, les étudiants sont encouragés à limiter leurs cours de philosophie à 9 crédits. Après une rencontre initiale avec le doyen lors de l’inscription, les exigences ou le profil de leur programme pourraient faire l’objet de modifications selon leur niveau de préparation aux études universitaires. La Faculté de philosophie pourrait leur assigner un étudiant de 2e ou 3e cycle à titre de tuteur/mentor.

**PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT et exigences pour les candidats ayant complété une année d’études universitaires dans une faculté des arts, obtenu un diplôme d’études collégiales (DEC) ou complété des études jugées équivalentes :**

1. **Baccalauréat en philosophie– B.Ph.**

Exigences : 90 crédits, dont au moins 72 en philosophie, 15 crédits additionnels et 3 crédits pour l’examen oral de synthèse.

**Option mineure en éthique**

Baccalauréat en philosophie avec mineure en éthique–B.Ph. (Éth.)

Exigences : 90 crédits, dont au moins 54 en philosophie, 6 crédits additionnels et 30 crédits en éthique appliquée qui pourraient inclure un stage pratique.

1. **Baccalauréat ès arts – B.A.Ph.**

Il s’agit d’un programme de trois ans (90 crédits) avec mineure en philosophie.

Baccalauréat ès arts avec concentration en philosophie – B.A.Ph.

Exigences : 90 crédits, dont au moins 48 en philosophie, 12 crédits en humanités et 30 crédits additionnels.

1. **Option mineure en éthique**

Baccalauréat ès arts en philosophie avec mineure en éthique– B.A.Ph. (Éth.)

Exigences : 90 crédits, dont au moins 30 en philosophie, 30 crédits en éthique et 30 crédits additionnels.

Pendant leur première session au Collège, les étudiants sont encouragés à limiter leurs cours de philosophie à 9 crédits. Après une rencontre initiale avec le doyen lors de l’inscription, les exigences ou le profil de leur programme pourraient faire l’objet de modifications selon leur niveau de préparation aux études universitaires. La Faculté de philosophie pourrait leur assigner un étudiant de 2e ou 3e cycle à titre de tuteur/mentor.

**PROGRAMME DE CERTIFICAT D’ÉTUDES :**

**Certificat d’études en philosophie – C.E.P.**

Exigences : 30 crédits en philosophie.

Il s’agit d’un programme d’un an.

**Option philosophie et éthique**

Certificat d’études en philosophie (Éthique appliquée) – C.E.P. (Éth.)

Exigences : 15 crédits en philosophie et 15 crédits en éthique appliquée.

**2. CHOIX DE COURS**

Il appartient au doyen de la Faculté d’approuver les choix de cours individuels en vue de l’obtention d’un grade universitaire précis. Les cours DPHI 1100 - Introduction à la philosophie, DPHI 1103 - Logique I, DPHI 1210 -Philosophies grecques : des présocratiques à Aristote et DPHI 1211 - Les grands courants doctrinaux au Moyen Âge sont obligatoires.

* Le bureau du registraire informera les étudiants par courriel lorsque l’inscription ouvrira dans Dominicus. La date limite pour l’inscription est le 15 septembre pour la session d’automne et le 17 janvier pour la session d’hiver.
* Le choix de cours peut être modifié jusqu’au 24 septembre pour la session d’automne et jusqu’au 21 janvier pour la session d’hiver. Aucun changement de cours au dossier de l’étudiant ne sera autorisé après ces dates.

**RETARDS : MISE EN GARDE**

Veuillez compléter votre inscription aux dates indiquées au calendrier. Les retards ne sont pas tolérés. Une amende de $5 par jour ouvrable sera exigée jusqu’à ce que l’inscription soit finalisée.

**3. CRÉDITS REQUIS**

Il faut au moins 9 crédits par session pour les études à temps complet. Par ailleurs, les normes en vigueur dans les universités fixent à 30 le nombre de crédits qu’un étudiant à temps complet peut prendre dans une année universitaire normale. Un crédit représente environ 15 heures de cours et au moins 30 heures de travail personnel. Il faut compter qu’une heure de cours demande en moyenne deux heures de travail personnel.

**4. PROGRAMMES D’ÉTUDES**

* La Faculté de théologie offre un ensemble de cours répartis sur deux années cycliques nommées «Module A» et «Module B», qui constituent le cycle de base.
* En faisant son choix de cours, il convient de tenir compte de sa culture, de ses intérêts et de son orientation. À ce sujet, prière de noter ce qui suit :

* 1. Quiconque songe à obtenir un diplôme d’études supérieures en théologie devrait suivre des cours dans certaines matières fondamentales, entre autres des cours qui constituent une base obligatoire dans les programmes universitaires et qui, par conséquent, seront requis pour remplir les exigences d’admission à un programme de 2e ou 3e cycle;
	2. Il est aussi important de maintenir un certain équilibre en suivant des cours qui exigent des études de textes aussi bien que des cours qui appliquent des méthodes actives;
	3. Chaque étudiant a la responsabilité de ses choix de cours selon les exigences du programme d’études choisi;
	4. Le doyen de la faculté approuve les choix de cours de chaque étudiant et détermine à la fin des études si ce dernier rencontre la totalité des exigences de son programme et est apte à recevoir le diplôme. L’étudiant a la responsabilité de prendre rendez-vous avec le Doyen de la Faculté à la fin de ses études pour l’analyse de son dossier;
	5. La Faculté de théologie se réserve le droit d’annuler un cours si les inscriptions sont insuffisantes. Le nombre minimum est provisoirement fixé à quatre étudiants.

 **5. COURS EN THÉOLOGIE**

Un étudiant inscrit au programme de philosophie peut suivre un nombre limité de cours en théologie.

1. Le programme de deux ans en vue du B.A. avec concentration en philosophie comporte 60 crédits, dont 48 au moins en philosophie, ce qui offre la possibilité d’obtenir 12 crédits en théologie, soit 6 crédits par année;
2. Le programme de trois ans en vue du B.A. avec spécialisation double exige 60 crédits en philosophie (majeure) et 30 en théologie (mineure);
3. Le programme de 3 ans en vue du baccalauréat en philosophie comporte 90 crédits, dont au moins 72 en philosophie, ce qui permet d’obtenir 18 crédits en théologie (ou d’autres matières);
4. Le programme de 4 ans en vue du baccalauréat en philosophie comporte 120 crédits, dont au moins 90 en philosophie, ce qui permet d’obtenir 30 crédits en théologie (ou d’autres matières).

**À NOTER :** Il est possible de s’inscrire à un cours de philosophie (en particulier un cours du soir ou du samedi) simplement en qualité d’auditeur libre. Veuillez prendre soin de bien indiquer sur votre formulaire si vous vous inscrivez au cours en question comme auditeur libre ou si vous désirez obtenir des crédits universitaires en vous soumettant à l’examen.

**6. COURS D’AUTRES ÉTABLISSEMENTS**

Pour satisfaire aux exigences de son programme d’études, un étudiant inscrit à la Faculté de théologie du Collège universitaire dominicain peut aussi suivre des cours dans un autre établissement universitaire, à condition de respecter les exigences ci-dessous :

1. Demander une lettre de permission au Doyen de la Faculté de théologie;
2. Confirmer que les horaires concordent;
3. S’il s’agit d’un ensemble de cours plus ou moins équivalent à une session régulière, payer son inscription générale au Collège universitaire dominicain. En plus, l’étudiant doit acquitter lui-même tous les autres droits d’inscription et de scolarité exigés par l’établissement universitaire où il désire suivre ses cours;
4. S’inscrire auprès de l’établissement choisi en suivant la procédure de celui-ci;
5. Faire parvenir un relevé de notes officiel au Bureau du registraire du Collège universitaire dominicain aux fins de reconnaissance des crédits ainsi obtenus;
6. Faire en sorte que deux tiers des crédits exigés pour le diplôme soient obtenus à la Faculté de théologie du Collège universitaire dominicain. La Faculté se réserve le droit d’exiger plus que le minimum des deux tiers.

**7. ENTENTE ENTRE LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DOMINICAIN ET L’UNIVERSITÉ D’OTTAWA RELATIVE AU PROGRAMME DE PHILOSOPHIE**

Les étudiants du Collège universitaire dominicain peuvent, sans droits de scolarité supplémentaires, suivre des cours à la Faculté des arts de l’Université d’Ottawa en répondant aux exigences suivantes :

1. Être admis à un programme d’études du Collège universitaire dominicain et avoir un rendement scolaire suffisant;
2. Respecter le règlement 6 f) ci-haut;
3. Faire approuver ce choix par les deux établissements (au moyen du formulaire spécial d’inscription à obtenir au bureau 310).

Seuls les cours faisant partie d’un programme d’études approuvé sont acceptés dans le cadre de l’entente. Les étudiants doivent respecter le calendrier universitaire des deux universités.

**8. LECTURES DIRIGÉES**

Pour compléter un programme substantiel de cours, les étudiants de 3e année et de 4e année (programmes de 3 ou 4 années respectivement) peuvent faire des lectures dirigées pour lesquelles des crédits leur seront accordés. Ces lectures peuvent constituer le prolongement d’un cours donné dans le but d’approfondir davantage la matière ou, exceptionnellement, pour aborder un domaine absent du programme actuel de la Faculté.

Les principales normes concernant les lectures dirigées sont les suivantes :

1. Des lectures dirigées ne peuvent se substituer à un cours offert par la Faculté sur le sujet visé;
2. L’étudiant doit trouver un professeur qui consente à assumer la direction de ces lectures sur le sujet choisi;
3. Des lectures dirigées comprennent normalement la rédaction d’un court mémoire;
4. Seulement les étudiants dans leur dernière année d’études sont admissibles à des lectures dirigées.

**9. ASSIDUITÉ**

L’étudiant doit assister à tous les cours auxquels il est inscrit. Il devra donc justifier toute absence auprès du professeur concerné. L’étudiant qui manque plus de 25% des leçons dans un cours donné ne pourra pas se présenter à l’examen.

**10. ABANDON D’UN COURS**

L’abandon d’un cours sans l’autorisation officielle du doyen de la Faculté constituera un «échec par abandon» qui sera inscrit au dossier de l’étudiant.

L’étudiant peut abandonner un cours jusqu’au 8 octobre pour la session d’automne et jusqu’au 15 février pour la session d’hiver. Il faut se procurer un formulaire d’abandon de cours au Bureau du registraire. Après avoir obtenu la signature du Doyen de la Faculté de philosophie, l’étudiant doit déposer ce formulaire au bureau 310. Aucun abandon de cours n’est autorisé après ces dates.

**11. TRAVAUX, EXAMENS ET RENDEMENT SCOLAIRE**

Chaque professeur détermine les modalités d’évaluation (travaux et examens) de son cours et vous les fournira dès le début de l’année avec la description du cours.

Voici les principales normes concernant les travaux et les examens :

1. Les travaux doivent être remis à la date limite fixée par le professeur. Celui-ci peut refuser de corriger un travail remis en retard ou peut abaisser la note. Dans certains cas exceptionnels, la Faculté peut accorder une prolongation. Pour ce faire, il faut d’abord obtenir la permission du professeur et présenter une lettre à la Faculté énonçant les motifs de cette demande. Un travail différé doit être remis pendant la session qui suit l’obtention de la prolongation. Sinon, à l’expiration de ce délai, la note «E» sera inscrite au dossier;
2. L’étudiant qui ne se présente pas à un examen, sauf pour des raisons exceptionnelles comme la maladie, verra la note «échec par abandon» inscrite à son dossier. Il n’a alors pas droit à une reprise;
3. En cas d’échec à un examen, une seule reprise est accordée;
4. L’étudiant qui a subi plus de trois échecs, y compris les échecs «par abandon», ne pourra pas poursuivre ses études à la Faculté de philosophie;
5. Le plagiat est une faute grave qui peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu’à l’expulsion du programme;
6. Le candidat au B.A. (Ph.) doit maintenir une moyenne de 60% sur l’ensemble de l’année, sans aucune note inférieure à 50%. Le candidat au B.Ph. doit maintenir une moyenne de 65% sur l’ensemble de chaque année, sans aucune note inférieure à 60%;
7. Pour l’obtention du B.Ph., l’étudiant doit subir un examen général de synthèse portant sur des questions déterminées par la Faculté. La réussite de l’examen vaut trois crédits.

**12. EXAMEN ORAL DU B.Ph. (3 CRÉDITS)**

L’examen oral du B.Ph. vise à donner l’occasion à l’étudiant de faire une synthèse des connaissances acquises durant ses études et d’approfondir, selon son choix, certaines matières ou certains auteurs abordés. L’examen constitue aussi une évaluation de ses connaissances générales en philosophie.

1. **Contenu**

L’examen est composé de questions thématiques relatives aux cinq secteurs du programme de la Faculté, soit : philosophie ancienne et médiévale, philosophie moderne et contemporaine, l’être humain, la connaissance et questions ultimes.

1. **Procédure**

Chaque année, la Faculté fixe dix questions en prévision de l’examen. Les candidats doivent préparer toutes les questions. Il leur sera permis d’en reformuler certaines avec l’approbation du Doyen. La liste de questions de l’examen se trouvera au secrétariat du Collège, au bureau 309, dès le début de l’année universitaire. Les candidats pourront consulter un ou plusieurs professeurs dans la préparation de leur examen.

Les examens auront lieu durant la période d’examen de la dernière session d’études des candidats. Chacun doit rencontrer le Doyen de la Faculté au moins un mois avant la fin de la dernière session afin de faire approuver ses questions et fixer la date de l’examen.

1. **Déroulement de l’examen**
* L’examen dure environ une heure et demie.
* Il se déroule devant deux ou trois professeurs de la Faculté.
* L’examen est évalué sur 10. La moyenne des notes données par les examinateurs constitue la note finale.

**13. BARÈME DE NOTATION**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Définition**  | **Note alpha**  | **Valeur numérique**  |
| Excellent  | A+  | 9,0 – 10  |
| Très bon  | A  | 8,5 – 8,9  |
| Très bon  | A-  | 8,0 – 8,4  |
| Bon  | B+  | 7,7 – 7,9  |
| Bon  | B  | 7,4 – 7,6  |
| Bon  | B-  | 7.0 – 7.3  |
| Satisfaisant  | C+  | 6,7 – 6,9  |
| Satisfaisant  | C  | 6,4 – 6,6  |
| Satisfaisant  | C-  | 6,0 – 6,3  |
| Passable  | D+  | 5,7 – 5,9  |
| Passable  | D  | 5,5 – 5,6  |
| Passable  | D-  | 5,0 – 5,3  |
| Échec  | E  | moins de 5  |

**14. DOSSIER SCOLAIRE**

Il revient aux étudiants de maintenir leurs dossiers scolaire et financier à jour et donc de respecter les procédures (formulaires à remplir et demandes à déposer) de la Faculté et du Collège, ainsi que les échéances établies. Toutes les demandes de changement au dossier scolaire s’effectuent au bureau de la Registraire, au local 310. Veuillez noter que tous les changements exigent l’approbation du Doyen de la Faculté. Les étudiants dont le dossier financier n’est pas en règle pourront se voir refuser l’accès aux cours et aux examens.

1. **EXIGENCES DE PROGRAMME**
2. **PROGRAMME DE BACCALAURÉATS**
	* 1. Exigences pour les candidats ayant complété leurs études secondaires ou une seule année de cégep :

**a) Baccalauréat en Philosophie - B.Ph. 120 crédits**

COURS D’INTRODUCTION

Cours obligatoires 9 crédits

DPHI 1100 : Introduction à la philosophie

DPHI 1103 : Logique I

DPHI 1104 : Pensée critique et méthodologie de la recherche

COURS DANS LES SECTEURS DE LA FACULTÉ

Histoire de la philosophie

36 crédits parmi : 36 crédits

DPHI 1210-2448 (2 cours par session)

Disciplines philosophiques

9 crédits obligatoires : 9 crédits

DPHI 2580 : Anthropologie philosophique

DPHI 2748 : Philosophie de la connaissance

DPHI 3640 : Métaphysique

3 crédits parmi : 3 crédits

DPHI 2560 : Philosophie de la morale I

DPHI 2561 : Philosophie de la morale II

DPHI 2660 : Philosophie des valeurs I

3 crédits parmi : 3 crédits

DPHI 2760 : Philosophie de la religion I

DPHI 2762 : Philosophie de la religion II

DPHI 2852 : Introduction à la psychologie

DPHI 2870 : Littérature et philosophie I

DPHI 3170 : Littérature et philosophie II

DPHI 3560 : Philosophie de l’éducation

DPHI 3561 : Philosophie de l’histoire

DPHI 3641 : Le problème philosophique de Dieu

DPHI 3663 : Philosophie politique

3 crédits parmi : 3 crédits

DPHI 3664 : Philosophie de la culture

DPHI 3761 : Philosophie de l’art

DPHI 3762 : Philosophie sociale

DPHI 3850 : Philosophie de la nature

3 crédits parmi : 3 crédits

DPHI 2654 : Philosophie du langage

DPHI 2805 : Logique II

DPHI 2851 : Philosophie des sciences

DPHI 3653 : Philosophie de l’esprit

+ 54 crédits 24 en philosophie et 30 au choix

+ DPHI 4900 : Examen oral du B.Ph. 3 crédits

**b) Baccalauréat ès arts avec concentration en philosophie - B.A.Ph. 90 crédits**

COURS D’INTRODUCTION

Cours obligatoires 6 crédits

DPHI 1100 : Introduction à la philosophie

DPHI 1103 : Logique I

DPHI 1104 : Pensée critique et méthodologie de la recherche

COURS DANS LES SECTEURS DE LA FACULTÉ

Histoire de la philosophie

24 crédits parmi : 24 crédits

DPHI 1210-2448 (2 cours par session)

Disciplines philosophiques

9 crédits obligatoires : 12 crédits

DPHI 2580 : Anthropologie philosophique

DPHI 2748 : Philosophie de la connaissance

DPHI 3640 : Métaphysique

et 3 crédits parmi :

DPHI 2560 : Philosophie de la morale I

DPHI 2561 : Philosophie de la morale II

DPHI 2660 : Philosophie des valeurs I

3 crédits parmi : 3 crédits

DPHI 2760 : Philosophie de la religion I

DPHI 2762 : Philosophie de la religion II

DPHI 2852 : Introduction à la psychologie

DPHI 2870 : Littérature et philosophie I

DPHI 3170 : Littérature et philosophie II

DPHI 3560 : Philosophie de l’éducation

DPHI 3561 : Philosophie de l’histoire

DPHI 3641 : Le problème philosophique de Dieu

DPHI 3663 : Philosophie politique

3 crédits parmi : 3 crédits

DPHI 2654 : Philosophie du langage

DPHI 2805 : Logique II

DPHI 2851 : Philosophie des sciences

DPHI 3653 : Philosophie de l’esprit

+ 42 crédits, dont 12 en philosophie et 30 crédits additionnels au choix

* 1. Exigences pour les candidats ayant complété une année d’études universitaires dans une faculté des arts, obtenu un diplôme d’études collégiales (DEC) ou complété des études jugées équivalentes :

**a) Baccalauréat en Philosophie - B.Ph**. 90 crédits

COURS D’INTRODUCTION

Cours obligatoires 9 crédits

DPHI 1100 : Introduction à la philosophie

DPHI 1103 : Logique I

DPHI 1104 : Pensée critique et méthodologie de la recherche

COURS DANS LES SECTEURS DE LA FACULTÉ

Histoire de la philosophie

36 crédits parmi : 36 crédits

DPHI 1210-2448 (2 cours par session)

Disciplines philosophiques

9 crédits obligatoires : 12 crédits

DPHI 2580 : Anthropologie philosophique

DPHI 2748 : Philosophie de la connaissance

DPHI 3640 : Métaphysique

et 3 crédits parmi :

DPHI 2560 : Philosophie de la morale I

DPHI 2561 : Philosophie de la morale II

DPHI 2660 : Philosophie des valeurs I

3 crédits parmi : 3 crédits

DPHI 2760 : Philosophie de la religion I

DPHI 2762 : Philosophie de la religion II

DPHI 2852 : Introduction à la psychologie

DPHI 2870 : Littérature et philosophie I

DPHI 3170 : Littérature et philosophie II

DPHI 3560 : Philosophie de l’éducation

DPHI 3561 : Philosophie de l’histoire

DPHI 3641 : Le problème philosophique de Dieu

DPHI 3663 : Philosophie politique

DPHI 3664 : Philosophie de la culture

DPHI 3761 : Philosophie de l’art

DPHI 3762 : Philosophie sociale

DPHI 3850 : Philosophie de la nature

3 crédits parmi : 3 crédits

DPHI 2654 : Philosophie du langage

DPHI 2805 : Logique II

DPHI 2851 : Philosophie des sciences

DPHI 3653 : Philosophie de l’esprit

+ 24 crédits, dont 6 en philosophie et 18 crédits additionnels au choix

+ DPHI 4900 : Examen oral du B.Ph.

 3 crédits

**c) Baccalauréat ès arts avec concentration en philosophie - B.A.Ph.** **60 crédits**

COURS D’INTRODUCTION

Cours obligatoires 6 crédits

DPHI 1100 : Introduction à la philosophie

et 3 crédits parmi :

DPHI 1103 : Logique I

DPHI 1104 : Pensée critique et méthodologie de la recherche

COURS DANS LES SECTEURS DE LA FACULTÉ

Histoire de la philosophie

24 crédits parmi : 24 crédits

DPHI 1210-2448 (2 cours par session)

Disciplines philosophiques

9 crédits obligatoires 12 crédits

DPHI 2580 : Anthropologie philosophique

DPHI 2748 : Philosophie de la connaissance

DPHI 3640 : Métaphysique

et 3 crédits parmi :

DPHI 2560 : Philosophie de la morale I

DPHI 2561 : Philosophie de la morale II

DPHI 2660 : Philosophie des valeurs I

3 crédits parmi : 3 crédits

DPHI 2760 : Philosophie de la religion I

DPHI 2762 : Philosophie de la religion II

DPHI 2852 : Introduction à la psychologie

DPHI 2870 : Littérature et philosophie I

DPHI 3170 : Littérature et philosophie II

DPHI 3560 : Philosophie de l’éducation

DPHI 3561 : Philosophie de l’histoire

DPHI 3641 : Le problème philosophique de Dieu

DPHI 3663 : Philosophie politique

DPHI 3664 : Philosophie de la culture

DPHI 3761 : Philosophie de l’art

DPHI 3762 : Philosophie sociale

DPHI 3850 : Philosophie de la nature

3 crédits parmi : 3 crédits

DPHI 2654 : Philosophie du langage

DPHI 2805 : Logique II

DPHI 2851 : Philosophie des sciences

DPHI 3653 : Philosophie de l’esprit

+ 12 crédits au choix en humanités

1. **PROGRAMME DE CERTIFICATS D’ÉTUDES**
2. Exigences

**a) Certificat d’études en philosophie - C.E.P. 30 crédits**

COURS D’INTRODUCTION

Cours obligatoires 6 crédits

DPHI 1100 : Introduction à la philosophie Et un cours parmi :

DPHI 1104 : Pensée critique et méthodologie de la recherche

DPHI 1103 : Logique I

COURS DANS LES SECTEURS DE LA FACULTÉ

Histoire de la philosophie

Cours obligatoires : 15 crédits

DPHI 1210 : Philosophies grecques des présocratiques à Aristote

DPHI 1211 : Les grands courants doctrinaux au Moyen Âge

et 6 crédits parmi :

DPHI 1212-2448

Disciplines philosophiques

6 crédits parmi : 6 crédits

DPHI 2560 : Philosophie de la morale I

DPHI 2561 : Philosophie de la morale II

DPHI 2580 : Anthropologie philosophique

DPHI 2748 : Philosophie de la connaissance

DPHI 3640 : Métaphysique

et 3 crédits parmi :

DPHI 2660 : Philosophie des valeurs I

DPHI 2760 : Philosophie de la religion I

DPHI 3560 : Philosophie de l’éducation

DPHI 3641 : Le problème philosophique de Dieu

DPHI 3663 : Philosophie politique

DPHI 3664 : Philosophie de la culture

DPHI 3761 : Philosophie de l’art

DPHI 3762 : Philosophie sociale

DPHI 3850 : Philosophie de la nature

**b) Option philosophie et éthique**

Certificat d’études en philosophie (Éthique appliquée) - C.E.P.(Éth.)

30 crédits

COURS D’INTRODUCTION

Cours obligatoires 6 crédits

DPHI 1100 : Introduction à la philosophie 3 crédits parmi :

DPHI 1104 : Pensée critique et méthodologie de la recherche

DPHI 1103 : Logique I

COURS DANS LES SECTEURS DE LA FACULTÉ

Histoire de la philosophie

Cours obligatoires : 9 crédits

DPHI 1210 : Philosophies grecques des présocratiques à Aristote

DPHI 1211 : Les grands courants doctrinaux au Moyen Âge

Disciplines philosophiques

15 crédits parmi : 15 crédits

DPHI 2560 : Éthique I

DPHI 2560 : Éthique II

DPHI 2664 : Questions d'éthique contemporaine I

DPHI 2666 : Questions d'éthique contemporaine II

DPHI 2668 : Questions d'éthique contemporaine III

DPHI 2690 : La science et l’éthique

DPHI 3660 : Introduction à l’éthique appliquée

DPHI 3664 : Éthique appliquée I

DPHI 3672 : Éthique appliquée II

DPHI 3674 : Éthique appliquée III

DPHI 8874/DPHY 8874 : Bioéthique/Bioethics